

Publié le 10 janvier 2025

EneR Centre-Val de Loire, accompagnement sur mesure sur les énergies renouvelables

La Sem EneR Centre-Val de Loire n'a pas toujours porté ce nom. Créé en 2012 par le Syndicat intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL), EneRSieil a défriché le terrain en initiant de nombreux projets dans le département avant d'être rejoint par les autres syndicats d'énergie sur le périmètre de la Centre-Val de Loire. En 2018, la Sem se régionalise et change de nom pour EneR Centre-Val de Loire. Elle accompagne depuis des projets de méthanisation, de photovoltaïque, d'éolien et d'hydroélectricité dans toute la région et au-delà.



Hélène Dolou, qui suit les aspects administratifs et financiers au sein de la Sem, détaille les trois types d'accompagnement que la société propose : « Nous développons des projets en propre, c'est à dire de l'identification du terrain, à la construction de l'installation en passant par l'obtention du permis de construire; et nous nous chargeons de la vente de l'électricité produite. Nous participons aussi à des projets en co-développement avec d'autres sociétés privées, nous apportons une expertise technique et notre réseau institutionnel pour qu'émergent des projets d'énergies renouvelables. Enfin, nous sommes dans l'accompagnement à travers des prestations auprès de collectivités ou sociétés désireuses de développer des centrales EnR par leur propres moyens : assistance à maîtrise d'ouvrage, diagnostic territorial, conseil technique, etc. ». De fait, la Sem intervient sur tous les projets, grands ou petits. « Quand les élus locaux sont un peu perplexes sur l'éolien, qu'ils sont sollicités par des sociétés privées désireuses d'en implanter sur le territoire, ils se tournent vers nous. »

De Châteauroux...

Le mieux est d'aller voir comment ça se passe sur le terrain. **La Sem, en partenariat avec la communauté d'agglomération Châteauroux Métropole et avec l'appui du syndicat d'énergie SDEI 36, a récemment lancé le développement des dix premiers projets photovoltaïques au travers de la SAS Châteauroux Métropole Energies.** Cette dernière a pour objectif d'accélérer la mise en place de projets d'installations photovoltaïques sur les bâtiments et parkings publics de Châteauroux Métropole ou des communes membres de l'agglomération. La SAS compte d'ores et déjà une première grappe de dix projets en construction.

... à Nogent-le-Rotrou

L'année écoulée a été riche en actualités, avec notamment **la mise en service de la centrale photovoltaïque de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir) qui a injecté ses premiers kWh sur le réseau**

électrique français. « Ce projet, porté par notre filiale Solaire de l'Aunay, réunissant EneR Centre-Val de Loire et Energie Eure-et-Loire, constitue la plus importante centrale photovoltaïque sur la Communauté de Communes du Perche ». Près de 8 684 panneaux photovoltaïques ont été implantés sur un site de 6,5 hectares en zone à urbaniser de la Zone d'Activités de l'Aunay. Une première tranche a été inaugurée le 31 mai 2024 : la centrale développe une puissance de 5 MWc avec une production annuelle de 5,75 GWh, représentant la consommation électrique tous usages confondus de 2 700 habitants. Une seconde tranche sera réalisée courant 2025, pour une puissance complémentaire de 2,4 MWc. Cette seconde tranche permettra la production de 2,75 GWh, soit la consommation électrique tous usages confondus de 1 300 habitants. Sur ce projet, un financement participatif a été lancé fin 2023, permettant à 140 personnes de réunir 150 000 €. Une seconde campagne du même type aura lieu courant 2025 pour la seconde phase de ce projet ambitieux.

Agir sur tous les leviers des Enr...

La loi impose aux communes de développer les EnR sur leur territoire. Les élus comme les entreprises privées apprécient de collaborer avec une Sem comme EneR Centre-Val de Loire sur de tels projets : « **On maîtrise ce sujet complexe, de A à Z. En majorité, les projets sont lauréats des appels d'offres de la CRE (Commission de régulation de l'énergie)**, ils bénéficient donc de tarifs sécurisés sur 20 ans. Mais on constate une montée en puissance des projets dits d'autoconsommation collective ou individuelle notamment, avec les industriels qui voient un intérêt à sécuriser leur dépense énergétique par l'installation des panneaux photovoltaïques pour bénéficier d'une énergie moins onéreuse », assure Hélène Dolou. Il est proposé aux communes qui disposent du foncier mis à disposition pour l'installation d'une centrale: d'entrer au capital des sociétés créées pour porter ledit projet ». Du cousu main pour activer le déploiement des énergies renouvelables à l'échelle régionale.